

# Saint Sauflieu

# Infos

N° 109 – Juillet 2017



## Mairie de Saint Sauflieu

5 rue de la Ville

Tel : 03 22 42 14 46

Fax : 03 22 42 05 61

mairie.saint.sauflieu@sauflieu.fr

[www.saintsauflieu.fr](http://www.saintsauflieu.fr)

## Ouverture au public

**lundi, mardi et jeudi :**

**13h30 à 18h00**

**Samedi :**

**9h00 à 12h00**

Permanence du Maire

et des adjoints

lundi : 18h00 à 19h00

## Agence postale communale

Ouverte le

**lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

**17h00 à 19h00**

**Samedi :**

**10h00 à 12h00**

**Fermeture le mercredi**

**03 64 57 14 84**

## Bibliothèque « l'arbre à paroles »

Ouverte le

**Lundi : 10h00 à 12h00**

**Mercredi : 16h00 à 19h00**

**Samedi : 10h00 à 12h00**

## Commission communication

Laurence DUVIVIER

Romain FRANÇOIS

Emmanuelle CHARROUX

Sandra GERULUS

Pierre MALINGUE

Pascale PICARD

Maryline VASSEUR

## Rythmes scolaires

Le 27 Juin dernier est paru le décret relatif à l'aménagement du temps scolaire. Celui-ci permet, sur décision conjointe du Conseil d'école (équipe pédagogique, délégués de parents d'élèves et du Conseil Municipal), de choisir entre une semaine de 4.5 jours (8 demi-journées d'enseignements + 1 demi-journée de TAP) et de 4 jours (8 demi-journées d'enseignements).

Faisant suite à ce décret et au sondage qui avait été soumis aux parents dont les enfants sont scolarisés à Saint-Sauflieu, le Conseil d'école s'est prononcé le 4 juillet 2017 en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

### Sondage réalisé auprès des parents

(plus de 50 % de réponses)

Plus de 85 % des familles se sont prononcées pour un retour à la semaine de 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

Par conséquent, dès la rentrée 2017 prévue le Lundi 4 Septembre, les cours seront donnés aux enfants les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30.

Cette nouvelle organisation des rythmes scolaires met fin aux TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

Les enfants seront donc « libres » tous les mercredis.

Nous avons souhaité vous informer de ces décisions nouvelles le plus rapidement. Cependant au moment d'imprimer ce bulletin municipal, il ne nous a pas été possible de vous proposer avec certitudes les moyens ou possibilités de périscolaire. Nous prospectons les communes avoisinantes que ont adopté également la semaine des 4 jours.

## Passeurs d'images

Née en 2007 à la suite de « un été au Ciné », l'opération « Passeurs d'images » a pour objectif de donner un meilleur accès aux pratiques cinématographiques, à l'éducation à l'image, ...

A partir du 5 Juillet, l'opération « Passeurs d'images » est reconduite sur toute la métropole d'Amiens jusqu'au 31 Août pour donner aux jeunes de 3 à 25 ans un accès au cinéma :

-0.50 € pour les jeunes de 3 à 13 ans,

-2.00 € pour les jeunes de 14 à 25 ans.

Cette réduction sera valable dans les salles amiénoises Gaumont, Ciné St leu, Cinéma Orson Welles sur présentation d'une contremarque ainsi que de la carte d'identité (celle-ci pourra être demandée à la caisse du cinéma).

Les contremarques sont disponibles au secrétariat de mairie de Saint-Sauflieu. Afin que tous les enfants de la commune puissent en profiter, le nombre de contremarques est limité à 1 par mois et par enfant. Dans l'éventualité où il resterait des contremarques sur la fin du mois d'Août, nous les mettrions à disposition des enfants et familles ayant déjà bénéficié de l'opération.

## Le SISA devient SPASAD

Le SISA, syndicat intercommunal des soins infirmiers du Sud Amiénois, s'est porté volontaire pour entrer dans l'expérimentation et sa candidature a été retenue : le SISA est donc devenu SPASAD. Un SPASAD réunit donc :

- Un service de soins à domicile qui assure les soins de nursing et de toilette. L'entrée se fait sur prescription médicale et dans la limite des places disponibles (65 sur le sud amiénois). La prestation est entièrement prise en charge. Les soins sont dispensés par des aides-soignantes sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice.
- Un service d'aide à domicile qui accompagne les personnes pour les gestes de la vie quotidienne. L'accompagnement est assuré par des auxiliaires de vie. Le financement des services est pour partie à la charge des usagers et pour partie remboursé par l'APA (aide du département aux personnes âgées dépendantes).

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SISA au 03 22 09 58 11.*

## Entretien des voiries : nettoyage des caniveaux

La société SUEZ va procéder le 17 juillet à un nettoyage des caniveaux.

Cette prestation débutera à 06 h 30 du matin. Les riverains qui garent leur véhicule sur la chaussée devront donc prendre toutes dispositions la veille au soir pour rendre possible l'accès de leur caniveau et permettre ainsi à ce prestataire d'intervenir dans les meilleures conditions.

Une fois cette opération effectuée, il appartiendra à chaque riverain d'entretenir trottoir et caniveaux attenants à leur terrain comme rappelé à de nombreuses reprises.

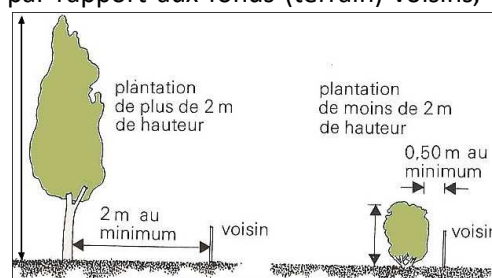
## Bon voisinage : Entretien vos haies

Avec les beaux jours, les arbres et arbustes ont bien poussé et la végétation se trouve généralement luxuriante. La question de la taille des arbres et arbustes s'impose nécessairement à tous les propriétaires fonciers, et elle ne peut pas être négligée !

Pour éviter les conflits de voisinage, en fonction des distances de plantation par rapport aux fonds (terrain) voisins, certaines règles ont été établies concernant la hauteur des arbustes, arbres et haies séparatives.

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres.
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.



## Collecte des ordures ménagères

En raison du 14 Juillet, la collecte des ordures ménagères sera décalée au Samedi 15 Juillet.

La collecte du 18 Août sera elle aussi décalée au samedi 19 Août.

## Le 14 Juillet



Le 14 Juillet sera jour de fête partout en France et notamment à Saint Saufliou. Le Conseil municipal vous invite donc à fêter ce jour dès le 13 Juillet au soir :

**13 Juillet 21 h** : Rendez vous devant la mairie pour le défilé en char.

**14 Juillet 15 h 30** : Venez vous amuser sur la place aux tilleuls. Jeux picards, notre traditionnelle tête de Marianne, tir, ...

L'amicale des anciens Sapeurs Pompiers de Saint Saufliou vous proposera à cette occasion buvette et barbecue.

## A retenir !

**13 Juillet 21 h** : Retraite aux flambeaux (RDV à la mairie)

**14 Juillet 15 h 30** : Fête du 14 Juillet (RDV sur la place aux tilleuls)

**31 Juillet au 20 Août** : L'agence postale communale sera fermée pour les congés d'été.

## Cession de mobilier d'école

Par décision du Conseil Municipal, il a été décidé la mise en vente de l'ancien mobilier scolaire. Il s'agit de pupîtres avec piètement métallique : double pupîtres (30 €), simple pupître + 1 chaise (15€).

Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir en mairie.